Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Legg Mason Martin Currie Global Emerging Markets Fund

Class A US$ Accumulating

ISIN : IE00BF5LJ272

Un compartiment de : Legg Mason Global Funds plc

Géré par : Franklin Templeton International Services S.à r.l., filiale du groupe de sociétés Franklin Templeton.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif du fonds est d'accroître sa valeur à long terme.

Politique d'investissement

- Le fonds investira au moins 80 % de son actif en actions de sociétés établies ou tirant la majeure partie de leur revenu de pays inclus dans l'indice MSCI Emerging Markets.
- Un tel investissement peut se faire directement dans de telles actions ou indirectement via des certificats de titres en dépôt (des instruments financiers émis par une institution, sur une bourse locale, représentant des actions d'une société étrangère pouvant être difficiles à négocier sur la bourse du pays de ladite société) ou des produits dérivés (des instruments financiers dont la valeur découle de la valeur d'autres actifs).
- Le fonds peut investir un pourcentage maximum de son actif en actions de sociétés chinoises égal au pourcentage d'actions de sociétés chinoises de l'indice MSCI Emerging Markets plus 10 %.
- Le fonds investira généralement dans 40 à 60 sociétés.
- Le fonds peut investir dans des produits dérivés permettant d'essayer d'atteindre l'objectif du fonds ainsi que de réduire le risque ou le coût ou de générer une croissance supplémentaire pour le fonds.

Indice de référence : MSCI Emerging Markets (Net Dividends) Index

À la discrétion du gestionnaire : Le fonds fait l'objet d'une gestion active. Le gestionnaire d'investissement cherche à ce que le fonds surperforme l'indice de référence sur des périodes glissantes de 3 ans (c'est-à-dire sur toute période de 3 ans commençant à n'importe quelle date depuis la création du fonds). Il n'y a aucune garantie que cet objectif se réalise. L'indice de référence est également pertinent pour définir la portée géographique d'au moins 80 % des investissements du fonds, et pour déterminer l'exposition maximale du fonds aux actions chinoises, comme indiqué dans la section « Politique d'investissement » ci-dessus. Bien que de nombreux investissements du fonds soient des composantes de l'indice de référence, les pondérations des participations du fonds peuvent être sensiblement différentes de celles de l'indice de référence. Le gestionnaire d'investissement va également investir dans des titres non inclus dans l'indice de référence. Le pourcentage d'exposition du fonds à des secteurs peut différer sensiblement de celui de l'indice de référence.

Monnaie de base du fonds : dollar des États-Unis

Monnaie de la catégorie d'actions : dollar des États-Unis

Coût des opérations : Le fonds supporte le coût des opérations d'achat et de vente d'investissements, ce qui peut avoir un impact important sur la performance du fonds.

Fréquence de négociation : Vous pouvez acheter, vendre et convertir vos actions chaque jour d'ouverture du New York Stock Exchange.

Investissement minimal initial : L'investissement minimal initial pour cette catégorie d'actions est de USD 1.000.

Traitement des revenus : Les revenus et les plus-values fournis par les investissements du fonds ne sont pas versés, mais ils sont pris en compte dans le prix de l'action du fonds.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé



L'indicateur est basé sur la volatilité des rendements (performances passées) de la catégorie d'actions considérée (calculée sur une base de rendement glissante sur 5 ans). Lorsqu'une catégorie d'actions est inactive / a un historique de rendements inférieur à 5 ans, ce sont les performances d'un indice de référence représentatif qui sont utilisées.

Il n'est pas certain que le fonds demeure dans la catégorie susmentionnée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds n'offre aucune garantie ou protection du capital et il est possible que vous ne récupériez pas le montant investi.

Le fonds appartient à cette catégorie de risque/rendement, car les placements concentrés (le fonds détient moins de placements que de nombreux autres fonds) dans des actions de sociétés de différents secteurs et pays de marchés émergents entraînent généralement des fluctuations d'un montant conséquent.

Le fonds est exposé aux risques suivants qui sont importants, mais qui peuvent ne pas être adéquatement pris en considération par l'indicateur:

Investissement dans des actions de sociétés : Le fonds investit dans des actions de sociétés, et la valeur de ces actions peut être affectée de façon négative par des changements dans la société, dans le secteur ou encore dans le pays où elle exerce son activité.

Investissement dans des marchés émergents : Le fonds peut investir dans les marchés de pays plus petits, moins développés et réglementés et aussi plus volatils que les marchés des pays plus développés.

Investissement en Chine : Le fonds investit en Chine et il est exposé au risque lié à un changement important qui pourrait intervenir sur le plan politique, social ou économique en Chine, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur la valeur de ces investissements.

Investissement dans des actions de petites sociétés : Le fonds achète des actions de petites sociétés. La vente de ces actions peut s'avérer difficile, auquel cas le fonds peut ne pas être en mesure de minimiser la perte découlant de ces actions.

Fonds concentré : Le fonds investit dans un nombre moins important de sociétés que d'autres fonds investissant dans des actions, ce qui signifie que le fonds ne répartit pas le risque d'une manière aussi large que les autres fonds et que, par conséquent, il sera davantage affecté si une société subit des pertes importantes.

Durabilité : L'intégration par le fonds des risques en matière de durabilité dans le processus de prise de décision d'investissement peut avoir pour effet d'exclure des investissements rentables de l'univers d'investissement du fonds et peut également amener le fonds à vendre des investissements qui continueront à enregistrer de bonnes performances. Un risque de durabilité peut se matérialiser en raison d'un événement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui peut avoir une incidence sur les investissements du fonds et un impact négatif sur les rendements du fonds.

Monnaie du fonds : Les variations des taux de change entre les monnaies des investissements détenus par le fonds et la monnaie de base du fonds peuvent avoir des répercussions négatives sur la valeur d'un investissement et les revenus qu'il fournit.

Produits dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut avoir pour résultat de plus grandes fluctuations de la valeur du fonds et peut engendrer des pertes égales ou supérieures au montant investi.

Activité du fonds : Le fonds est exposé au risque de pertes qui pourraient résulter de processus internes défaillants ou inadaptés, de personnes, de systèmes ou de tiers, tels que les responsables de la garde de ses actifs, surtout dans la mesure où il investit dans les pays développés.

Pour plus de précisions sur les risques liés à un investissement dans le fonds, veuillez vous reporter aux sections intitulées « Facteurs de risque » dans le prospectus de base et « Principaux risques » dans le supplément du fonds.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué (frais de sortie).	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,99 %
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance: aucune	

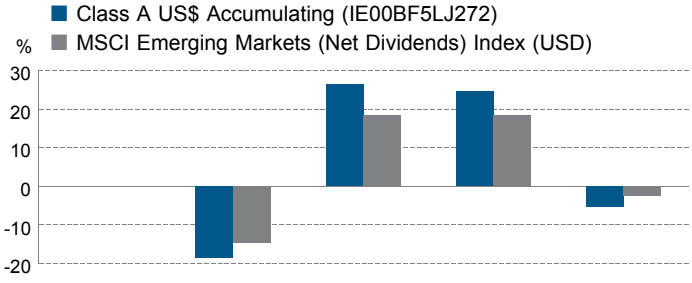
Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent au montant maximal pouvant être prélevé sur votre capital. Dans certains cas, vous payez moins. Vous devriez consulter votre conseiller financier à ce sujet.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2021. Il peut varier dans le temps.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter les sections « Commissions et frais » du prospectus de base et du supplément du fonds.

Performances passées



	2017	2018	2019	2020	2021
		-18.4	26.4	24.6	-5.2
		-14.6	18.4	18.3	-2.5

Le fonds a été lancé le 24 novembre 2017 et la catégorie d'actions a émis des actions pour la première fois le 24 novembre 2017.

Les performances passées ont été calculées en USD.

La performance tient compte des commissions et des frais dus par le fonds, mais ne tient pas compte des frais d'entrée ou de sortie pouvant être dus.

La performance passée ne constitue pas une indication fiable des performances futures et elle peut ne pas se répéter.

De plus amples informations sur les performances du compartiment sont disponibles sur www.leggmason.com/global.

Informations pratiques

Dépositaire: The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch.

Informations supplémentaires sur le Fonds: Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont l'une des composantes de la gestion, mais leur pondération dans la décision finale n'est pas définie à l'avance.

Informations complémentaires: Des informations supplémentaires concernant le fonds (telles que le prospectus, le supplément, les rapports et comptes et la politique de rémunération) peuvent être obtenues en anglais. Le prospectus, le supplément ainsi que les rapports et comptes sont également disponibles en français, allemand, italien et espagnol. Les documents sont disponibles gratuitement et sur simple demande adressée à l'Agent administratif : BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande et sur www.leggmason.com/global.

Publication du prix: Le tout dernier prix des actions est publié sur www.leggmason.com/fund-prices.

Législation fiscale: Le fonds est soumis à la législation fiscale et à la réglementation irlandaises. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour plus de détails, veuillez consulter votre conseiller financier.

Déclaration de responsabilité: La responsabilité de Franklin Templeton International Services S.à r.l. ne peut être engagée que sur la seule base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Structure: Legg Mason Global Funds plc comprend un nombre différent de compartiments. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales de l'actif et du passif des autres compartiments. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Legg Mason Global Funds plc.

Conversion entre Fonds: Vous pouvez demander l'échange des actions du fonds contre des actions d'une autre catégorie du même fonds ou une autre catégorie d'un autre fonds de Legg Mason Global Funds plc, sous réserve de certaines conditions (voir « Échanges d'Actions » dans le prospectus). Le fonds lui-même ne prélève pas de commission de conversion pour l'échange d'actions d'un fonds contre des actions de la même catégorie d'un autre fonds ou contre des actions d'une catégorie différente du même fonds. Toutefois, il se peut que certains courtiers facturent une commission de conversion. Veuillez vous adresser à votre courtier à ce sujet.

Legg Mason Global Funds plc est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande. Franklin Templeton International Services S.à r.l. est agréé au Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 09/02/2022.